

Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

du Mercredi 18 MAI 2022 à 19 H

Présidente : Reterre D.

Administrateurs : P. Schmets, D. Van Bever, D. Vanleeuw, A.M. Habets , E. Davaux, B. Dewilde.

Responsables cellules : B. Valentin, C. Didembourg .

Invités permanents : P.Achten, P. Carlier, M. Hourlay, R. Gruselin. . T. Lycops.

Excusé : M. Loppe.

Invité : H. Vleminckx.

Cellule technique

Inter-provinces .

Le D.T explique que suite au Covid, une année a été négligée.

Logiquement, les prochaines années retenues seront pour les garçons 2007-2008 et pour les filles 2008-2009.

Organisation de 3 inter-provinces : en novembre, janvier et avril aux endroits prévus dans le mémo approuvé lors d'une précédente réunion.

Formation des cadre - fil rouge.

Il s'avère que les différents cours dispensés actuellement manquent de qualité et sont un peu rétro d'où le concept de revoir leur contenu et de l'actualiser. Il faut donc refaire de nouveaux cahiers des charges à mettre à disposition des formateurs. Il faut aussi veiller à un suivi cohérent car il y a confusion entre plusieurs cours et formations. Pour ce faire, il est impératif de continuer à travailler avec X Flamme et G. Mauroy. Une réunion est programmée dans les prochains jours pour rediscuter de leurs tâches et de la reconduction de leur contrat mais le CA est conscient qu'il faudra faire des choix dans les priorités car tout ne peut être fait dans l'immédiat.

Il est impératif d'avancer dans la réalisation des cours « entraîneurs » vu que ce dernier a été « oublié » ces dernières années et que des personnes attendent pour suivre les cours . L'urgence

sera donc de faire le cahier des charges, le choix des formateurs et de débiter des cours dès que possible. Il sera demandé à G. Mauroy de communiquer sur ce timing aux 5 personnes intéressées par ce module.

Projet HPSP et identification des lieux.

Comme déjà discuté, le D.T. confirme la difficulté rencontrée pour la réalisation de ce projet qui demande un gros investissement en temps et en personnel. Il propose de réintroduire le projet l'année prochaine.

Projet de stage à Loverval.

Le D.T. explique et donne des précisions sur les contacts qu'il a eu avec l'Adeps pour l'occupation de ce complexe qui vient d'être entièrement rénové et qui convient parfaitement pour le haut niveau. La fédération serait prioritaire pour l'occupation de ce centre. La demande est d'obtenir l'accord pour l'organisation de toutes les activités de la saison 2022-2023 à Loverval. Le C.A a donné son aval pour cette proposition.

Mesure transitoire pour les cartes de coachs.

Après discussion, le C.A charge E. Davaux de rédiger le texte de la mesure transitoire. Ce dernier sera transmis aux membres du CA élargi pour approbation.

Information sur les négociations avec un cadre technique.

Vu que le contrat de Claudio Gewehr se termine le 31 mai, le CA a rencontré l'intéressé pour lui faire une nouvelle proposition de contrat pour une année. Une description des tâches à faire a été demandée au D.T. Un premier projet a été remis mais il nous paraissait insuffisant et pas assez précis pour couvrir le temps de travail. Une nouvelle demande a été faite mais entretemps, Claudio nous a informé qu'il n'était plus intéressé par ce contrat.

Cellule Rencontre.

Discussion sur le nombre d'équipes (11 ou 12) pour composer les séries de Promotion.

D. Vanleeuw estime que limiter les séries à 11 équipes est en contradiction avec ce qui a été prévu et voté initialement par le CA. Il invoque aussi le changement au niveau des compositions des séries qui doit intervenir l'an prochain au niveau de la N3 Dames pour justifier sa position.

<u>Vote pour le maintien de 11 équipes par série</u> : 5 OUI - 1 NON - 1 abstention

Finales francophones à Waremme.

Chacun s'accorde pour dire que ces finales furent une réussite soulignant en autres, la bonne organisation du club de Waremme et de la cellule des rencontres de la FVWB.

A voir pour le futur quelques détails comme l'investissement pour des bâches publicitaires plus grandes.

Composition des séries pour le prochain championnat FVWB.

M. Loppe présente les séries qui sont adoptées à l'unanimité (7 OUI), il se charge de faire le calendrier le plus rapidement possible afin que nos clubs puissent faire valoir leurs desideratas auprès de V.B.

Cellule Arbitrage.

Suite à certaines discussions sur les montants payés aux arbitres lors des finales francophones, C. Didembourg fait un rappel de ce qui est prévu dans notre ROI et dans celui de V.B.

Il donne les grandes lignes des nouvelles règles de jeu pour la prochaine saison. Ces directives seront présentées aux responsables de l'arbitrage des entités dans les prochains jours, aux entraîneurs lors des prochaines formations et sur une News sur le site.

- ✚ D. Van Bever informe que nos représentants devront se positionner lors du prochain CA de VB sur une augmentation de l'indemnité d'arbitrage demandée par la CNA pour le niveau 1-2-3-4.

L'augmentation demandée est de 10 € par match.

Après discussion, le CA décide de proposer 5 € par match tout en faisant remarquer que cette annonce aurait dû être faite plus tôt pour permettre aux clubs de la prévoir dans leur budget.

Divers.

- ✚ P. Schmets informe que le return aux entités est en cours de finalisation (période de septembre à avril) . Un courrier sera transmis dans les prochains jours aux présidents et le paiement se fera pour le 1^{er} juin.
- ✚ P. Achten demande si la FVWB a des informations sur les prochains championnat d' Europe de 2023 qui doivent se dérouler en Belgique. Peu d'informations précises à ce sujet actuellement .

Approbation des PV du 23 Mars et 20 avril 2022.

P.V approuvé après intégration des remarques.

Digitalisation de plusieurs modules (formation initiale et continue)

Analyse de la convention de collaboration entre l'ASBL Moventis et la fédération qui nous a été transmise par les 2 formateurs.

T. LYCOPS demande des précisions sur différents points (durée convention, engagement FVWB et Moventis et prix).

Le CA décide de demander des précisions avant la signature de cette convention.

Désignation du responsable de la cellule technique.

Les 2 candidats ont été entendu par le CA pour la présentation de leur projet le 16 mai .

Résultat du dépouillement des bulletins de vote :

MEESSEN Jacques : 5 OUI HALLEUX Philippe : 2 OUI.

Représentants FVWB au CA de Volley Belgium.

La présidente, D. RETERRE étant d'office administratrice au CA de VB, il faut désigner 2 autres administrateurs.

Après dépouillement des bulletins de vote, les 2 administrateurs désignés sont D. VAN BEVER et P. SCHMETS .

Fin de la réunion à 23 H .

Prochain CA : **le 15 juin 2022**

HABETS AM

Secrétaire FVWB